

# Livret d'accueil

Bienvenue à



# Quiers-sur-Bezonde

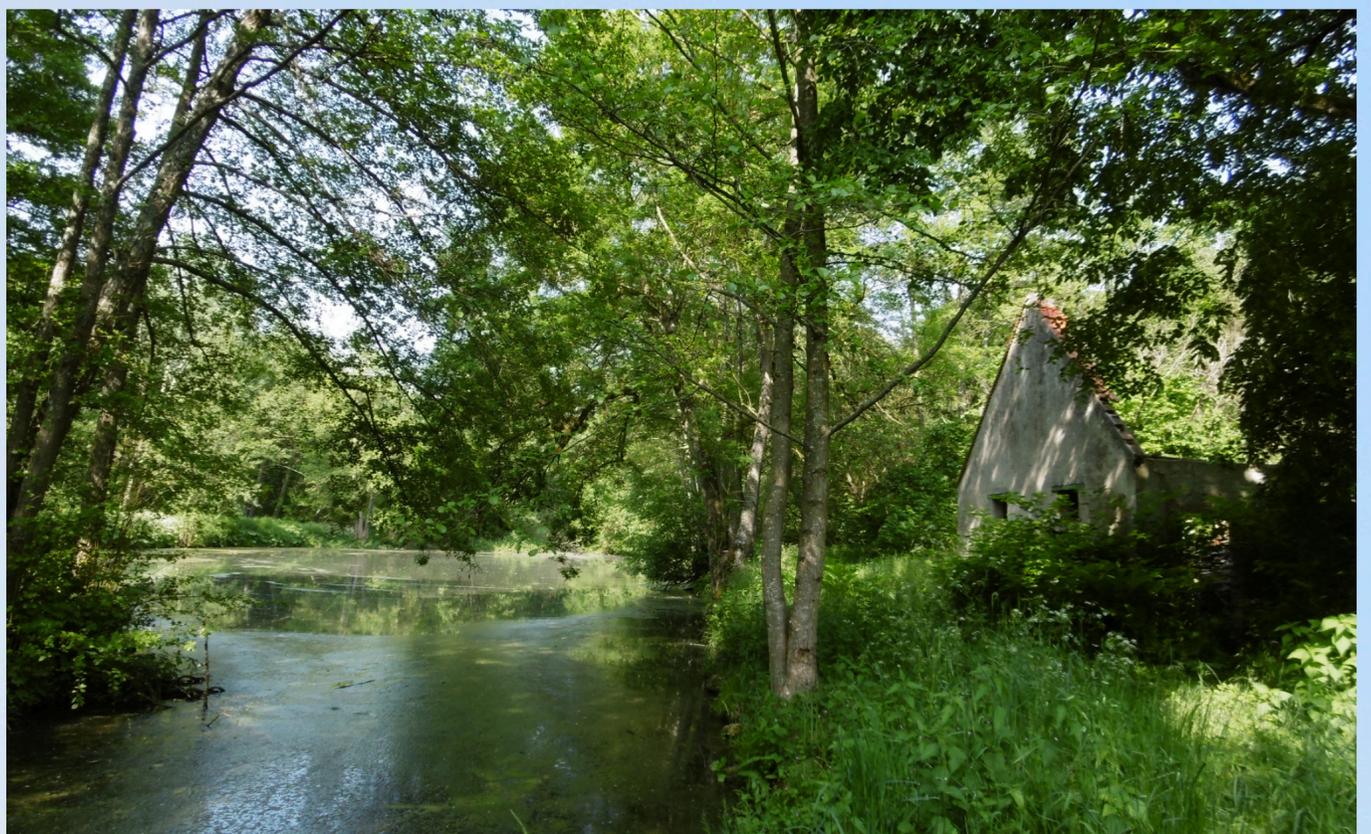
Commune 4 Fleurs

Edition 2024



# *Sommaire*

- Page 3 : Le mot du maire
- Page 4 : Un peu d'histoire
- Page 5 : Quiers-sur-Bezonde aujourd'hui
- Page 6 : L'équipe municipale
- Page 7 : Démarches administratives
- Page 8 : Principales règlementations locales
- Page 9 : Intercommunalité
- Page 10 : Vie locale et services
- Page 14 : Coordonnées utiles
- Page 15 : Animations communales
- Page 16 : Communication communale
- Page 17 : Plan de la commune
- Page 18 : Nos entreprises





# *Le mot du maire*

Bonjour à toutes et à tous,

Le Conseil Municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue dans notre beau village au caractère horticole et surtout fleuri. Que vous soyez simplement de passage, en vacances ou en déplacement professionnel, ce livret vous permettra de vous familiariser rapidement avec les lieux. Vous y trouverez des renseignements utiles à la vie de tous les jours, des informations sur les différents services qui vous sont proposés, les coordonnées des associations...

En complément de ce livret, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune [www.quiers-sur-bezonde.fr](http://www.quiers-sur-bezonde.fr) qui vous permettra de découvrir les activités culturelles, de loisirs, les spectacles, les évènements marquant la vie de la commune tout au long de l'année. Il vous guidera au besoin dans vos démarches administratives. Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook et sur l'application smartphone PanneauPocket.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à très bientôt au détour d'une rue, au cours d'une manifestation ou lors de votre venue à la mairie.

Bien à vous,

Yohan JOBET,  
Maire de Quiers-sur-Bezonde

Pour nous contacter :

138, rue de la mairie - Tél : 02.38.90.10.58 - Fax : 02.38.90.29.13

Site internet : [www.quiers-sur-bezonde.fr](http://www.quiers-sur-bezonde.fr)

Mail : [mairie@quiers-sur-bezonde.fr](mailto:mairie@quiers-sur-bezonde.fr)

rejoignez-nous sur  et sur PanneauPocket 

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 18h00.

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous

# Un peu d'histoire

Quiers-sur-Bezone est une commune incontournable. Tenant son nom du latin « Aquarium », Quiers-sur-Bezone est l'unique site gallo-romain de l'ancien canton de Bellegarde. Au II<sup>ème</sup> siècle, un aqueduc y captait d'ailleurs les eaux de la Bezone pour les conduire à la station thermale de Sceaux du Gâtinais à 20 kms.

Si le Loiret est le berceau de la rose orléanaise, Quiers a su tirer profit des églantiers sauvages qui foisonnaient dans les bois alentours, et qui une fois greffés servaient de base à la création de rosiers-tiges. A partir de 1897, plusieurs paysans Quiersois et Bellegardois se sont lancés dans la culture des rosiers-tiges qui devient rapidement la spécialité de la région. Dans les années 70, Quiers et Bellegarde comptaient une trentaine de rosiéristes. C'est parce que la rose s'épanouit pleinement ici et depuis très longtemps que ce patrimoine vivant fait la fierté de Quiers. La rose est ici chez elle !

Cette fleur-reine à la délicatesse et aux charmes tant loués par les poètes.

Le centre bourg vous offre une halte merveilleusement fleurie avec son pont de pierre, son lavoir et son église du XV<sup>ème</sup> siècle à caquetoire... sans clocher ! En effet, au XIII<sup>ème</sup> siècle, le seigneur Gauthier de Bésigny, chasseur, avait interdit de commencer la messe sans lui. Un dimanche, alors qu'il était très en retard, le curé commença la messe. Le seigneur, courroucé par cet affront, tira sur le curé qui mourut sur le coup. Suite à cette sombre histoire, le clocher fut détruit.

Dans les années 80, l'accent sur le e de Bezone, nommant ainsi notre commune Quiers-sur-Bézone. est apparu sournoisement sur quelques documents en particulier sur le cadastre sans que l'on sache pourquoi et ni d'où cela venait. Personne n'y a prêté attention.

Dans les années 2000 et probablement avec l'ère du numérique, l'accent s'est répandu dans tous les logiciels certainement alimentés par les fichiers INSEE et La Poste. L'accent sur le e de Bezone s'est installé par habitude dans les courriers. La commune quant à elle, n'étant pas à l'origine de ce changement n'a jamais établi un courrier, une délibération ou tout autre document avec un accent sur Bezone. En 2005, M. Petat et son conseil prirent la décision de demander que l'on rétablisse le nom originel Quiers-sur-Bezone sans accent car effectivement, les administrations ont mis petit-à-petit un accent à Bezone.

Cette même délibération a été reformulée en 2012, il avait été dit que la préfecture au vu de la délibération demanderait des informations et acterait la rectification, mais aucune suite n'a été donnée.

Le 9 septembre 2021, le conseil reprend pour une 3<sup>ème</sup> fois la délibération entérinant le nom de Quiers-sur-Bezone, comme acté en 1918 et avec les tirets.

La procédure a duré 1 an et ½ avant d'aboutir.

Par décret N° 2022-1739 le ministère de l'intérieur et des outre-mer en date du 27/12/2022 publié au Journal Officiel a proclamé que Quiers-sur-Bézone s'appellerait désormais Quiers-sur-Bezone.

Il aura fallu pas moins de 40 ans pour que Quiers-sur-Bezone retrouve son identité.

# Quiers-sur-Bezone

## Aujourd'hui

Il fait bon vivre à Quiers (1162 habitants au dernier recensement de 2023), notre village 4 fleurs depuis 2001 surnommé « Un village dans un jardin » offre divers espaces pour se détendre : son jardin à thème récemment créé, avec une plantation de rosiers Label Rouge, un espace de rencontre pour des promenades ou des pauses lecture... le sentier des abeilles jalonné de panneaux pédagogiques « faune et flore », agréable lieu de promenade pour les piétons, les cyclistes, et les poussettes... les passerelles de l'Aunoy près du lavoir et du pont de pierres, traversant une zone humide servant à réguler les cours d'eau et à favoriser le développement de l'habitat aquatique et la diversité végétale, le site de Jobert, une aire de détente avec un étang communal aménagé avec des tables de pique-nique. Bientôt tous ces sites seront reliés entre eux pour former une boucle de randonnée.

Coté sportif, le City Parc près de l'école est un espace intergénérationnel, des modules de fitness et un terrain de boules complètent l'ensemble. Le terrain de bicross est géré par l'association BCCQB (BiCross Club Quiers-sur-Bezone). Comme son nom l'évoque Quiers-sur-Bezone vit dans la quiétude, chaque année en juillet les roseraies vous offrent un spectacle coloré aux senteurs raffinées.

En parlant de roses, soulignons que le département du Loiret entretient une longue histoire d'amour avec les roses. La route de la rose a été créée en juin 2019 à l'initiative de Tourisme Loiret, et Quiers est inscrite parmi les 17 sites à visiter. Le restaurant près de la Bezone s'appelle « Au fil des Roses » a rouvert ses portes en août dernier. En été, la terrasse harmonieusement fleurie est le petit plus qui confère beaucoup de charme à ce restaurant.

On peut dire que dans notre village c'est la vie en rose !

### *Jardin à thème*



### *Restaurant "Au fil des roses"*



### *City Parc*



### *L'église*



### *Les passerelles de l'Aunoy*



### *Le sentier des abeilles*



# *L'équipe municipale*



M JOBET Yohan, Maire

**Adjoint(e)s:**

M CHAVANEAU Philippe

Mme MONTAGUT Bérengère

M LEBRUN Patrick

Mme ARCHENAULT Pascale

**Conseillers/Conseillères municipaux :**

Mme ALEXANDRESCU Raluca

M ASSELIN Christian

Mme ASSELIN Marie-Claude

M BAZIN Dominique

Mme BERTHELOT Nicole

M GARRE Bernard

Mme GOUVERNAYRE Magali

Mme RIVERT Julie

M ROUX Michel

M TOUSSAINT Arnaud

**Conseillers remplaçants:**

M DEQUATRE Mickaël

Mme SERRE Marine



*La rose Marie-Amélie Le Fur*

# Démarches administratives

## État civil

Pour les demandes d'extrait d'acte de naissance, de mariage, de décès : il faut soit se présenter en mairie du lieu de l'acte avec une pièce d'identité soit faire la demande par courrier en indiquant les renseignements permettant de retrouver l'acte, la demande peut se faire en ligne, [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour une demande duplicata de livret de famille : s'adresser à la mairie de domicile.

## Pièces d'identité

- **Demande de carte nationale d'identité** (valable 15 ans et 10 ans pour les mineurs) : une photographie, couleur ou noir et blanc, un justificatif de domicile (facture, quittance) présence indispensable du demandeur pour prise d'empreinte et signatures. 25 € en timbre fiscal si perte ou vol. Il faut indiquer impérativement sa filiation (nom et prénom(s) des parents ainsi que leur date et lieu de naissance). Depuis le 1er mars 2017, il faut se rendre à la mairie de Quiers pour compléter le dossier puis prendre rendez-vous à la mairie de Bellegarde pour prendre les empreintes (comme pour les passeports biométriques). Une pré-demande en ligne peut se faire sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

- **Demande de passeport biométrique** (valable 10 ans) : Les passeports biométriques se font à la mairie de Bellegarde. Fournir : carte d'identité, l'ancien passeport en cas de renouvellement, un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, ou avis d'imposition), pour une personne hébergée, fournir une attestation d'hébergement, un justificatif de domicile et la carte d'identité de l'hébergeant. Une photo d'identité, un timbre fiscal de 86 € pour le majeur, 42€ pour le mineur de 15 à 18 ans, 17€ pour le mineur de moins de 15 ans. Pour les enfants mineurs : livret de famille des parents. Une pré-demande en ligne peut se faire sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Permis de conduire et certificat d'immatriculation

Par voie électronique : Sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les démarches liées au certificat d'immatriculation et [permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr) pour les démarches liées au permis de conduire ou auprès d'un professionnel de l'automobile habilité.

## Recensement et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Concerne tous les jeunes français de 16 ans. S'inscrire en mairie ou sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) via FranceConnect.

Le recensement prépare l'inscription sur les listes électorales, il est indispensable pour s'inscrire aux examens ou au permis de conduire.

## Élections

Inscription sur les listes électorales : se présenter à la mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les inscriptions ont lieu toute l'année.

La municipalité a décidé de simplifier ses démarches. En effet, vous pouvez maintenant faire votre inscription depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il suffit de créer un compte puis de scanner les documents nécessaires à votre inscription. Nous nous engageons à faire votre inscription sous 30 jours. La démarche est également valable pour un changement de coordonnées (adresse, téléphone, adresse mail), une inscription pour le recensement et également pour le dossier de PACS.

## Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national ont besoin d'une autorisation de sortie de territoire. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Il suffit de télécharger le Cerfa n°15646\*01, de le remplir et de donner ce document ainsi que la copie de votre carte d'identité ou passeport valide au mineur concerné.

## Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice assure une permanence un jeudi par mois.

Il vous accueille, sur rendez-vous uniquement, de 14h à 17h, à la mairie.

Tél: 02.38.90.10.58.

Son action concerne des conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommations, les problèmes locatifs etc...

Le conciliateur ne peut traiter des questions concernant l'état des personnes ou le droit de famille, les litiges avec l'administration, les litiges en matière de droit du travail et en droit syndical.

## Urbanisme

Tout renseignement et dépôt d'autorisation de travaux (déclaration préalable, permis de démolir ou de construire) doit se faire en mairie. Le service urbanisme de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais est chargé d'instruire les dossiers.

# Principales règlementations locales

Les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police se traduisent sous forme d'arrêtés.

## **Lutte contre le bruit**

Afin de respecter la tranquillité de chacun, l'usage d'appareils à moteur générant du bruit (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Il est autorisé :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Attention : certaines copropriétés ou lotissements imposent des règles complémentaires.



## **Lutte contre les aboiements de chiens**

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.



## **Interdiction du brûlage des déchets végétaux des jardins**

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2008-11470 portant sur la réglementation du brûlage de déchets végétaux, tout feu (brûlage de déchets végétaux et de tout autre déchet polluant) est **interdit**.



## **Réglementation de l'abattage et de l'élagage d'arbres par rapport aux voies communales et aux chemins ruraux**

Les arbres, branches et racines qui empiètent sur les voies communales et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, jusqu'à une hauteur de

5 mètres pour les arbres. Les haies doivent être maintenues à une hauteur maximale de

2 mètres, et conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies ou sur les chemins ruraux.

### **Par rapport aux réseaux aériens**

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.



# Intercommunalité

## **La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (CCCFG)**

155 rue des Erables 45260 LORRIS

**Contact:** 02 38 92 31 11 **Site internet:** [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr)

La Communauté de Communes "Canaux et Forêt en Gâtinais", créée en janvier 2017, dont le président est Albert Février, regroupe 38 communes, dont Quiers-sur-Bezone, et compte environ 28 249 habitants.

Elle a en charge les compétences suivantes :

### 1. COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (PLUI, SCOT...)
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

### 2. COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Politique du logement social d'Intérêt Communautaire et action, par des opérations d'Intérêt Communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance, enfance et jeunesse, santé...)
- Acquisition ou construction, aménagement, entretien et gestion de Maisons de Services Au Public

### 3. COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES :

- Participation à l'opération de construction de la gendarmerie de Chatillon-Coligny
- Organisation des mobilités (compétence définie par la loi d'orientation des mobilités 2019-1428 du 24 décembre 2019)
- Actions sportives
- Politique de développement culturel
- Politique de développement touristique
- Gestion entretien et rénovation du réseau d'éclairage public
- Service Public d'Assainissement non collectif (voir ci-dessous)
- Service Départemental d'Incendie et de Secours : financement du contingent du SDIS
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements périscolaires accueillant les effectifs scolaires d'au moins 5 communes du territoire de la communauté de communes (Bellegarde, Ladon et Quiers-sur-Bezone)
- Compétence fourrière animale : contribution au financement

## **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

Service rattaché à la Communauté de Communes

Tél : 02 38 92 31 11 - mail : [spanc@comcomcfg.fr](mailto:spanc@comcomcfg.fr)

Le SPANC organise une fois par mois une campagne de vidange des installations d'assainissement. S'inscrire en mairie.

## **GIVB (Groupement Intercommunal du Val de Bezone)**

Gestion de l'eau potable et de l'assainissement

Président : M. Yohan JOBET

Vice-président : M. Jean-Jacques MALET

Mairie de Bellegarde

Cour d'Antin

45270 BELLEGARDE

Tél : 02 38 90 10 03

La compétence de l'eau sera transférée à la Communauté de Communes en 2026.



# Vie locale et services

## **Vie scolaire**

La commune de Quiers-sur-Bezone de fait partie d'un syndicat de regroupement scolaire (SIRIS) qui regroupe 7 communes. Les élèves sont repartis de la façon suivante de la maternelle au CM2 :

### **École maternelle**

Allée Pauline Kergomard  
45270 Bellegarde  
Tél : 02.38.90.15.92

### **École élémentaire (CP,CE1,CE2)**

16 Rue des Estivaux, 45270 Bellegarde  
Tél : 02.38.90.10.85

### **École de Quiers-sur-Bezone\_(CM1,CM2)**

144 rue de la Mairie, 45270 Quiers-sur-Bezone  
Tél : 02.38.90.26.36

### **Restauration scolaire**

Le SIRIS facture les repas consommés mensuellement aux familles. Le service de restauration est proposé tous les jours de la semaine de 12h à 13h20, sauf le mercredi.

### **TAP (Temps d'Activité Périscolaire)**

Sont proposés aux enfants tous les jours de la semaine de 15h50 à 16h30 sauf le mercredi sur l'école élémentaire de Bellegarde.

### **Garderie Périscolaire** gérée par le SIRIS.

Un service de garderie périscolaire est organisé dans la continuité des temps scolaires aux horaires suivantes:

- lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00
- mercredi  
de 7h00 à 9h00 et de 11h30 à 19h00

École élémentaire Rue des Estivaux BELLEGARDE

Tel: 02 38 90 49 58 | Mail : periscolairedusiris@gmail.com

Un service d'aide aux devoirs est proposé de 16h30 à 17h30.



## **Collège Charles Desvergues**

1 Avenue d'Havixbeck, 45270 Bellegarde

Tél : 02.38.90.42.20

### **Relais Petite Enfance (RPE)**

Service intercommunal gratuit, le Relais est un espace d'accueil pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents. Les enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles, bénéficient de temps de socialisation et d'éveil. Pour les assistantes maternelles, le Relais est un espace de rencontre, d'échanges, d'informations et de soutien dans l'exercice de leur profession.

Le RPE organise diverses activités.

Contact :

Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Valérie Grau 4, avenue de la Quiétude 45270 BELLEGARDE

Tel: 02 38 90 48 21 | Mail : rpe.ouest@comcomcfg.fr

Site web : [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr)

### **Activités vacances**

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais propose des activités aux enfants de la maternelle au CM2.

Rose et Vacances propose également des activités pendant les grandes vacances et un séjour au ski durant les vacances d'hiver.

### **Maison des jeunes**

Gymnase Yvon Plisson

Avenue d'Havixbeck

Tél : 06 07 26 04 69 - mail : [sports@bellegarde45.fr](mailto:sports@bellegarde45.fr)

La Maison Des Jeunes est une structure à vocation pédagogique et éducative municipale permettant à chaque jeune de Bellegarde et ses environs de participer à des activités et de réaliser des projets avec le soutien de l'éducateur de la commune.

La MDJ est ouverte, les adhérents ont la possibilité de venir et de quitter la structure quand bon leur semble quel que soit leur âge (autorisation parentale), durant les heures de fonctionnement.

Un local a été aménagé au sein du gymnase pour accueillir les adolescents de 10 à 16 ans. La MDJ est un lieu de rencontre, d'écoute et de loisirs, elle est ouverte en période scolaire aux horaires suivantes :

✿ Le mercredi de 13h30 à 18h30

✿ Le vendredi de 16h30 à 19h30



## France Services

Une France Service s'est ouverte à Bellegarde afin d'aider nos habitants dans les démarches dématérialisées. Madame Suzan Erol, la responsable, est là pour aider et accompagner les personnes dans leurs démarches administratives. Une borne de visioconférence est installée dans un local clos pour une totale confidentialité. Elle permet de prendre des RDV avec les principaux organismes, CAF – CPAM – CARSAT - Maison de la justice et du droit. Elle aide également pour les pré-inscriptions au permis de conduire ou des pièces d'identité ou pour des demandes plus spécifiques.

4 avenue de Quiétude à Bellegarde

Tél : 02.38.90.90.75.

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

franceservices.bellegarde@comcomcfg.fr



Le lavoir,  
la Bezonde,  
près de la salle  
polyvalente

## Salle polyvalente :

La salle sera démolie en 2025 en vue de sa reconstruction (durée des travaux : environ 1 an).

	la journée	le Week-end	1/2 journée ou -de 6 heure (du lundi au vendredi uniquement)
Habitants de la commune	150 €	200 €	80 €
Autres (habitants hors commune, entreprise)	250 €	300 €	100 €
Forfait chauffage	80 €	120 €	50 €
Forfait nettoyage	100 €	100 €	100 €
Couverts		0.30€ / personne	
Caution		300 €	

## Défibrillateur

La commune possède un défibrillateur DAE.  
Il est mit à votre disposition à côté de la porte  
d'entrée de la mairie.



### **City Parc**

Situé près de l'école et en face du jardin à thème, cet ensemble multi générationnel permet à tous petits et grands de s'y détendre.

Jeux de ballons, espace pour les tous petits, espace pique-nique, terrain de pétanque.

Accès libre de 7h30 à 22h30.

### **Bibliothèque municipale de Bellegarde**

Place Jules Ferry

45270 BELLEGARDE

Tel: 02 38 90 22 72

Email: bibliotheque@bellegarde45.fr

Mardi : 15h - 19h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 15h - 19h

Samedi : 9h30-12h30

Ouverture supplémentaire

le mardi de 9h à 12h

pendant les vacances scolaires.

### **Cinémobile**

Présent 1 fois par mois Place Jules Ferry à Bellegarde.

Programme: cinemobile.ciclic.fr

### **Le Centre culturel et la Maison de la musique de Bellegarde**

permettent à diverses associations de dispenser des cours culturels mais aussi sportifs.

#### **Le Centre culturel**

Le centre culturel de Bellegarde se trouve en partie dans les locaux de l'ancienne école primaire de Bellegarde. Entièrement rénové et agrandi, il est composé de 2 niveaux :

Au rez-de-chaussée : deux salles de danse, un vestiaire, un dojo, une salle de peinture, des bureaux pour les associations.

A l'étage : un dojo, un vestiaire, une salle de patchwork, un bureau.

#### **La maison de la musique**

La Maison de la musique est un lieu incontournable de l'activité culturelle de Bellegarde. Plusieurs salles de répétition sont à la disposition des apprentis musiciens et des musiciens confirmés ainsi que d'une salle pouvant accueillir 100 personnes. C'est là que se retrouvent également les membres de l'orchestre d'harmonie.

Pour plus d'information, merci de contacter directement les associations culturelles et sportives.

### **Equipements sportifs de Bellegarde**

#### **GYMNASE**

Il est doté d'un mur de cibles pour le tir à l'arc ainsi qu'un mur d'escalade.

Situé place d'Havixbeck.

#### **COURTS DE TENNIS**

Derrière le gymnase se trouvent 3 courts de tennis ainsi qu'un local sanitaire et de stockage qui y est rattaché.

#### **TERRAIN DE FOOTBALL**

Le terrain de football en herbe est pourvu d'une tribune ouverte au public qui abrite 4 vestiaires. Situé place d'Havixbeck.

Le terrain de football stabilisé avec 2 vestiaires annexés au terrain. Situé allée du Château.

#### **PLATEAU SPORTIF EXTÉRIEUR**

Surface en bitume composée de 2 terrains de baskets et d'un terrain de handball. Situé place d'Havixbeck.

#### **COMPLEXE D'ATHLÉTISME**

Piste d'athlétisme avec revêtement synthétique de 200m ainsi que des aires de saut en longueur, saut en hauteur et de lancer. Situé allée du Château.

Pour connaître la liste de toutes les associations de Bellegarde consultez le site :

<http://www.bellegarde-45.fr/sports-culture-et-loisirs/associations/sports>

#### **PISCINE découverte à Bellegarde**

Ouverte de juin à début septembre.

# Coordonnées utiles

## Numéro d'urgences

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Numéro européen : 112

Gratuit pour personne sourdes et malentendantes : 114

Centre Anti-poison : 02.41.48.21.21

Drogue tabac alcool info service : 113

Enfance maltraitée : 119

## La Poste

Place Jules Ferry

45270 - BELLEGARDE

## Impôt (Déclaration et traitement administratif) :

33 rue des Déportés Internés de la Résistance

45200 MONTARGIS

## Maison de Santé du Bellegardois

2 avenue de la Quiétude

45270 BELLEGARDE

Tél : 02 38 07 10 40

## Ordures ménagères et déchets

La gestion des déchèteries et la collecte des ordures ménagères sont assurées par le SICTOM de Châteauneuf sur Loire. Renseignements : 02.38.59.50.25 / Mail : [sictom@sictom-chateauneuf.fr](mailto:sictom@sictom-chateauneuf.fr)

Déchèterie :

Rue de l'innovation Zone industrielle de Bellegarde

45270 Ouzouer-sous-Bellegarde

- Mardi : 9h à 12h et de 13h à 17h

- Mercredi : 13h à 17h du 1/04 au 31/10 fermé du 1/11 au 31/03

- Vendredi : 13h à 17h

- Samedi : 9h à 12h et de 13h à 17h

Jour de Fermeture : lundi, jeudi, dimanche et jours fériés et mercredi (1/11 au 31/03)

Jour de collecte des ordures ménagères, le vendredi après-midi. Sortir sa poubelle avant midi.

Si 1 jour férié dans la semaine, le jour de collecte est décalé au jour suivant (samedi).

Pour les habitants qui ont opté pour le badge, la colonne enterrée est situé Place de l'Eglise.

Végétaux: Les végétaux ne doivent pas être brûlés, ni jetés dans les conteneurs, mais déposés en déchèterie.

Attention : les objets encombrants et divers comme les cartons de grande taille, pneumatiques, textiles hors d'usage, matériel électronique et électroménager sont à déposer obligatoirement en déchèterie.

Pour le tri, des containers spécifiques sont répartis sur la commune (Route de Montliard, Rue de la Duboiserie, Rue des Tulpiers). Les poubelles jaunes devraient être distribuées à chaque foyer 1er semestre 2025.



La commune est desservie par des transports en commun pour les écoles maternelle, élémentaires, collège, lycées, universités, mais aussi pour les usagers.

**Ligne 6 :**

Amilly - Montargis - Villemandeur - St Maurice sur Fessard - Villemoutiers - Ladon - Bellegarde - Châteauneuf sur Loire - St Denis de l'Hôtel - Mardié - Chécy - St Jean Braye - Orléans - Fleury les Aubrais

**Ligne 11 :**

Amilly - Montargis - Villemandeur - St Maurice sur Fessard - Villemoutiers - Ladon - Ouzouer sous Bellegarde - Bellegarde - Beaune la Rolande - Barville en Gatinais - Boynes - Dadonville - Pithiviers

**Ligne 18 :**

Bellegarde - Beauchamps sur Huillard - Coudroy - Lorris - Montereau - Varennes Changy - Lagesse - Boismorand - Gien

**Pour plus d'information :** <https://www.remi-centrevalde Loire.fr>

# Animations communales

**Principales animations organisées par la commune :**

- Repas des séniors
- Soirée Cabaret
- Quiers Prend l'air (Food-truck, concerts) 1er week-end de juin
- 14 juillet fête nationale (animations, concerts, repas, guinguette et feux d'artifice)
- Concert
- Marché de Noël
- Spectacle de Noël pour les enfants
- Colis des seniors le week-end avant Noël



# Communication communale

Retrouvez-nous sur [www.quiens-sur-bezonde.fr](http://www.quiens-sur-bezonde.fr)



Sur Facebook  
Mairie de Quiers-sur-Bezonde



Et sur PanneauPocket  
(application smartphone)



# Plan de Quiers-sur-Bezonde



Commune de  
**Quiers-sur-Bezonde**



**Repères**

Mairie	Piste de BMX	Château d'eau
Ecole	Ancienne gare	Ateliers municipaux
Eglise	Zone Artisanale	Restaurant
Cimetière	Passerelle de l'Aunoy	Salle des fêtes
City Stade	Jardin à Thèmes	Sentier de la Rose
Étang Jobert		

## Index des rues

<b>A</b>	<b>E</b>	Lorris (route de).....F6	Poudrie (rue de la).....F5
Artieux (chemin de l').....F8	Église (rue de l').....F2	<b>M</b>	Préquins (chemin des).....F4
Aunoy (rue de l').....E3	Érables (rue des).....G4	Machault (chemin de).....F2	<b>Q</b>
Auvilliers (route d').....G6	Estivaux (rue des).....G4	Mairie (rue de la).....F3	Quellerie (chemin de la).....F1
<b>B</b>	<b>F</b>	Martinière (chemin de la).....G8	<b>R</b>
Baraudière (chemin de la).....D7	Four à Plâtre.....H4	Ménards (chemin des).....G8	Rosiers (rue des).....G3
Bastillon (allée du).....F5	<b>G</b>	Montliard (route de).....E1	Ruperfond (chemin de).....E7
Bazins (rue des).....F5	Gare (avenue de la).....G4	Motte (impasse de la).....F6	<b>S</b>
Becheneau (chemin de).....B3	Gastinière (chemin de la).....G1	Motte Jevassy (impasse de la).....H8	Sablons (chemin des).....E1
Bellerie (chemin de la).....I2	Gousseaux (chemin des).....E5	<b>N</b>	Sablons des Broses (chemin des).....D4
Boiscommun (route de).....D2	Grand Orme (rue du).....G4	Nesploy (route de).....D3	Souplière (chemin de la).....F4
Briqueterie Zurfluh (rue).....G4	Gras (impasse des).....G4	<b>O</b>	<b>T</b>
Brossardière (chemin de la).....E8	Guignonville (chemin de).....D4	Ordinaire (rue de l').....H3	Tulipiers (rue des).....G3
Brosses (rue des).....C4	<b>H</b>	Orléans (route d').....F6	<b>V</b>
Brosses (petit chemin des).....C4	Hallier (rue du).....G3	<b>P</b>	Vaubignon (chemin de).....G1
<b>C</b>	Harmouzeaux (chemin des).....D5	Pervenches (rue des).....F5	Vieux Moulin (chemin du).....H3
Champs (rue des).....G4	<b>J</b>	Platellières (chemin des).....C2	Vieux Moulin (impasse du).....H4
Charmilles (rue des).....G3	Jobert (chemin de).....G2	Plessis (rue du).....G3	
Covent (chemin du).....F6	<b>L</b>		
<b>D</b>	Lambinière (chemin de la).....D6		
Dézonnrière (chemin de la).....D3			
Duboiserie (rue de la).....F3			

# Nos entreprises

## **BTP**

Ets AUBERT : terrassements  
Tél : 02 38 90 27 99 / 06 81 47 14 81

ESPADA André : peinture  
Tél : 06 60 92 70 36 / Mail : andre.espada@orange.fr

JD PLOMBERIE : plomberie, chauffage, climatisation  
Tél : 06 73 97 67 83 / Mail : contact.jd45@gmail.com

JOURDAIN ET FILS : plomberie, électricité, chauffage  
Tél : 02 38 90 45 83

EURL LEQUATRE Alexis : charpente, couverture, zinguerie  
Tél : 02 38 90 22 53 / Mail : alexis.lequatre@orange.fr

MENUISERIE EMP Pierre WIKTOR : menuiserie  
Tél : 02 38 90 28 48

PAULO DECO : tous travaux services intérieurs, extérieurs  
Tél : 02 38 90 23 48 / 06 28 22 24 99 / Mail : dominigos-berron.paulo@neuf.fr

CLÔTURES PIONNIER : clôtures, volières  
Tél : 07 62 17 18 00

SEB3A : plomberie, chauffage  
Tél : 02 38 90 18 02 / 06 98 20 27 01 / Mail : seb3a@orange.fr

SGCM : tôlerie, chaudronnerie  
Tél : 02 38 90 17 53

## **ARTISTIQUE**

ATELIER Marie-Noëlle GUYOT : atelier d'art  
Tél : 06 72 45 49 31 / Mail : marie-noelle.guyot2@orange.fr

CHRIS' AMBIANCE : DJ  
Tél : 06 68 34 15 79

EVENTS ANIMATIONS 45 : DJ  
Tél : 06 08 92 82 65 / Mail : eventsanimations45@laposte.net

TORRES Rufina : artiste peintre  
Tél : 06 63 98 91 71

## **PÉPINIÉRISTES, ROSIÉRISTES**

EARL LES PLATELLIÈRES  
chemin des Platellières  
Tél : 02 38 90 14 52 / 06 08 71 32 32 / Mail :

PÉPINIÈRES France PILTÉ  
73 route de Paris  
Tél : 02 38 90 12 85

PÉPINIÈRES PILTÉ BLIN  
552 route de Lorris  
Tél : 02 38 90 12 11 / Mail : nicole@pilteblin.com

PÉPINIÈRES RAFFARD  
545 route de Paris  
Tél : 02 38 90 13 00 / Mail : info@pepinieres-raffard.com

## **SERVICES**

ALEX-VERDI MULTISERVICES : multi-services, petits travaux  
Tél : 06 82 25 67 95 / Mail : alexverdi.multiservices@gmail.com

GARAGE ASSELIN : garagiste  
1195 route d'Orléans  
Tél : 02 38 90 11 51 / 06 20 61 05 11 / Mail : asselin.nicolas@orange.fr

GERVAIS Joany : entretien jardin, espaces verts  
Tél : 06 09 30 89 02 / Mail : joany.g@sfr.fr

ICE INSPECTION CONTRÔLE ÉVÈNEMENTIEL  
Tél : 02 38 07 14 29

IDB NOUVELLE GÉNÉRATION : imprimerie  
Tél : 02 38 90 20 77

LESCOUZÈRES Fabien : maréchalerie  
Tél : 06 80 50 71 76 / Mail : fabien.marechal@myyahoo.com

MOTARD Julie : coiffeuse à domicile  
Tél : 07 49 03 59 37

ORUS PLANA Valérie : coach de vie et développement personnel  
17 rue des Tulipiers  
Tél : 06 71 39 21 77 / Mail : valerie.orus@outlook.com

PRESS START EDITION : société d'édition  
760 route d'Auvilliers

VERSION JARDIN : paysagiste  
Tél : 06 75 47 37 96 / version.jardin@orange.fr

## **RESTAURATION**

AU FIL DES ROSES : restaurant  
10 rue de l'Aunoy  
Tél : 09 87 41 51 16

AU JARDIN DE QUIERS : maraicher  
922 route d'Auvilliers  
Tél : 06 67 76 51 40 / Mail : aujardindequiers@gmail.com

AUX GOURMANDISES DE MARIE : food-truck sucré (crêpes, glaces à l'italienne, granités, beignets)  
Tél : 07 71 20 93 84

LES FABRIQUES DE SOPHIE : boudins, rillons  
Tél : 06 87 99 50 56 / Mail : lesfabriquesdesophie@yahoo.com

LE KIOSQUE À PIZZA : restauration à emporter  
92 route d'Orléans  
Tél : 02 42 01 03 16

## **AUTRES ENTREPRISES**

MÉRIEUX NUTRISCIENCES : Analyse et conseils microbiologiques  
33 rue des Tulipiers  
Tél : 02 38 90 25 13

TCS TRANSPORT : transport routier  
Rue du Hallier  
Tél : 07 64 04 38 70 / Mail : tcstransport@laposte.net

